

COMMUNIQUÉ PRATIQUE

Appel aux entreprises sinistrées du Gosier suite passage tempête Fiona

GOSIER, LE 17 OCTOBRE 2022 — Suite aux inondations causées par la tempête Fiona qui ont fortement touchées notre département, le maire du Gosier Cédric CORNET informe que la CCI des Îles de Guadeloupe se mobilise pour accompagner les entreprises sinistrées du Gosier à poursuivre leur activité.

Afin de bénéficier d'une aide exceptionnelle et des prestations d'accompagnement de la CCI IG, le maire invite les professionnels à se faire connaître à la direction de l'attractivité du territoire du Gosier :

- par téléphone au 0590 84 79 27 ou 0590 47 05 68
- ou par mail : dat@villedugosier.fr